



Sédation consciente

Comment agréments l'expérience de vos patients anxieux à l'aide de la sédation par voie orale ou inhalation au protoxyde d'azote



Cours impliquant
des ateliers « Hands-on »

Objectifs éducationnels



La pratique dentaire a beaucoup évolué depuis l'époque terrifiante des « arracheurs de dents », il n'en reste pas moins que pour le patient anxieux l'idée seule de se faire traiter peut être terrifiante. Heureusement, le dentiste possède un outil puissant afin de rendre l'expérience du patient plus agréable soit la sédation consciente. Utilisée de manière appropriée et sécuritaire cette technique peut changer complètement la perception du patient par rapport aux soins prodigués.

Contenu



- Historique et évolution de l'anesthésie en dentisterie
- Distinguer les différentes classes d'anesthésies reconnues par l'ordre (ODQ)
- Conformité et aspects légaux (personnel traitant et tenue de dossiers)
- Pharmacologie des agents impliqués et diverses interactions médicamenteuses
- Bien connaître son patient d'un point de vue médical
 - *Questionnaire et révision de l'historique médical
 - *Classification ASA
 - *Indications et contre-indications
- Reconnaître et traiter les complications de l'anesthésie
- Savoir gérer les urgences médicales

N.B. Pour l'obtention de votre attestation, vous devez être présent à la totalité de la formation.

PRATIQUE

- Atelier sur l'administration du protoxyde
- Des équipements reliés au protoxyde d'azote fournis par Oxymed vous permettront une pratique en salle opératoire.
- Atelier RCR et management des voies respiratoires

À qui s'adresse cette formation?



Cette formation s'adresse à tous les dentistes et leur personnel auxiliaire.

Dates



7-8 février 2026

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférencier



Dr Farid Amer-Ouali

DMD, FRCO (C) CHIRURGIEN MAXILLO-FACIAL

Dr Amer-Ouali a obtenu son doctorat en médecine dentaire de l'Université de Montréal en 2008. Il a eu l'opportunité de pratiquer la dentisterie en milieu hospitalier au sein du programme de résidence multidisciplinaire de l'Hôpital Notre-Dame où il a découvert sa passion pour la chirurgie. Il a pratiqué quelques années en cabinet privé et ensuite complété sa spécialité en chirurgie maxillo-faciale au Montefiore Medical Center de New York. Il combine pratique et enseignement afin de partager avec ses collègues l'expérience de plus d'une dizaine d'années en chirurgie, sédation, prise en charge de patients, et injection de toxine botulique.

Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 26 Unités FC (théorie : 14 heures / pratique : 6 heures)

Hygiéniste : 20 Unités FC (théorie : 14 heures / pratique : 6 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 7 h 30 à 18 h 30 – Cours et ateliers pratiques (dîners libres)

Coûts*



Dentiste : 3 195 \$

Membre du personnel : 995 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation (sauf si vous vous inscrivez dans les 30 jours précédents le début de la première journée de la formation). Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuité associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations/services de consultation. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

